

La construction en pierre sèche élevée au patrimoine immatériel de l'Unesco



PATRIMOINE CULTUREL. Le Comité intergouvernemental de l'Unesco a inscrit l'art de la construction en pierre sèche au patrimoine culturel immatériel de l'Humanité le 28 novembre dernier.

"L'art de bâtir en pierre sèche : savoir-faire et techniques", a rempli tous les critères nécessaires à son inscription au patrimoine culturel immatériel de l'Humanité de l'Unesco qui désigne lors de ses comités, des pratiques et expressions culturelles de par le monde.

La demande de labellisation a été entreprise en 2011 par la France, rapidement rejointe par Chypre, la Croatie, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, la Slovénie et la Suisse. *"Les acteurs ont su répondre positivement aux critères de l'Unesco et la convaincre des avantages de la pierre sèche pour l'environnement, la biodiversité, la coopération et les échanges matériels et culturels entre groupes humains"*, se réjouit dans un communiqué le Conseil d'administration de la société scientifique internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la pierre sèche.

Cette reconnaissance de l'Unesco, estime la société, *"donne l'élan nécessaire pour optimiser la tradition et inventer des pratiques innovantes"*.



Home sweet home Novembre 2018

3 hectares , autonomes en eau et electricité , photo du nouveau potager , le reste en vignes. Construction de droite d' origine plus de 400 ans , cave à vin , fouloir et bergerie.La mer et les îles en face.

Pour ceux qui seraient intéressés voici une publication Unesco sur notre quartier (Phaneromeni):

[Les Maisons rurales de Tinos: Phanéroméni à Exoméria1997](#)